Communiqué de presse

Paris, le 3 novembre 2026

Crédit Agricole lance l'adhésion 100 % en ligne sur son PER Assurance Perspective

Crédit Agricole Assurances franchit une nouvelle étape dans la digitalisation de ses parcours avec le lancement de l'adhésion en ligne sur son Plan d'Épargne Retraite (PER) Assurance Perspective. Les clients du Crédit Agricole peuvent désormais souscrire à ce contrat directement depuis l'application Ma Banque ou leur espace client en ligne, tout en conservant la possibilité d'être accompagnés par un conseiller.
Inspiré du parcours développé pour Oriance, la nouvelle génération d'assurance-vie lancée en 2026, ce dispositif a été adapté aux spécificités réglementaires, fiscales et de conseil propres à l'épargne retraite.

Simplifier l'accès à l'épargne retraite

La préparation de la retraite est une préoccupation majeure des Français, qui expriment un besoin croissant de solutions simples et accessibles. Avec ce nouveau parcours, Crédit Agricole Assurances facilite l'accès au PER individuel et donne à chacun la possibilité de préparer sa retraite directement en ligne, sans renoncer à l'accompagnement humain. Le principe est simple : **le client choisit son mode d'adhésion à cette solution retraite**. Il peut réaliser l'ensemble de son parcours en autonomie ou se tourner vers un conseiller Crédit Agricole s'il souhaite être accompagné.

Un parcours digital simple et sécurisé

L'adhésion en ligne permet au client de réaliser directement les différentes étapes :

- Vérification de son éligibilité, en fonction de sa situation ;
- Définition de son profil d'investissement ;
- Proposition d'un profil de gestion pilotée adapté ;
- Signature électronique rapide et sécurisée.

Un PER individuel rendu plus accessible

Parallèlement au lancement du parcours d'adhésion en ligne, Crédit Agricole Assurances renforce l'attractivité de son PER Assurance Perspective en réduisant ses frais et en abaissant les montants minimums d'investissement. Ces évolutions, valables aussi bien en agence qu'en ligne, s'appliquent à l'ensemble du stock de contrats et aux nouvelles adhésions.

Réduction des frais : les frais sur versements passent de 2,50 % à 1 % maximum, tandis que les frais d'arbitrage en gestion libre deviennent gratuits (contre 0,50 % auparavant). Les frais de gestion évoluent également à la baisse, renforçant l'accessibilité de l'offre. À cela s'ajoute une animation dédiée : 0 % de droits d'entrée sur l'ensemble des versements réalisés via Ma Banque ou l'espace client en ligne en 2026 et 2027.

Abaissement des seuils d'investissement : le versement initial minimum passe de 500 € à 300 €, le versement libre minimum de 250 € à 100 €, et le versement régulier minimum de 50 € à 30 € par mois. Le seuil minimum d'arbitrage est également ramené de 500 € à 100 €. Ces réductions élargissent considérablement l'accès au PER Assurance Perspective, notamment pour les jeunes actifs et les clients souhaitant constituer progressivement leur épargne retraite.

Une gestion pilotée adaptée à chaque profil : via le parcours en ligne, le PER Assurance Perspective offre le choix entre 3 profils de gestion pilotée. Avec ce mode de gestion, les investissements sont confiés à des professionnels qui les font évoluer en fonction de l'horizon de départ à la retraite. L'accès à la gestion libre, disponible en agence, enrichira le parcours d'adhésion en ligne dans un second temps.

Des performances solides pour la gestion pilotée : la gestion pilotée du PER Assurance Perspective affiche en 2025 pour une retraite à 20 ans des performances (nettes de frais) attractives, avec des rendements de 11,22% pour le profil Dynamique, 9,82% pour le profil Equilibré et 7,72% pour le profil Prudent.

Séverine Tourtois, Directrice Epargne Retraite Individuelle de Crédit Agricole Assurances, indique :
« Préparer sa retraite doit pouvoir se faire simplement, à son rythme et selon ses besoins. Avec l'adhésion 100 % en ligne de notre PER Assurance Perspective, nous offrons davantage d'autonomie à nos clients, tout en leur laissant le choix de bénéficier de l'appui d'un conseiller Crédit Agricole. Cette combinaison du digital et du conseil, associée à une offre plus accessible, traduit notre ambition : accompagner tous nos clients dans la préparation de leur retraite, et devenir ainsi le leader de la retraite individuelle en France. »

A propos de Crédit Agricole Assurances
Crédit Agricole Assurances, premier assureur en France, est l'entreprise du groupe Crédit Agricole qui rassemble tous les métiers de l'assurance de Crédit Agricole S.A. Crédit Agricole Assurances propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 9 pays dans le monde, et s'adressent aux clients particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. A fin 2025, Crédit Agricole Assurances compte plus de 7 100 collaborateurs. En 2025, son chiffre d'affaires (« non GAAP ») s'est élevé à 52,4 milliards d'euros.
www.ca-assurances.com

Contacts presse
Géraldine Bailacq +33 (0)6 81 75 87 59
Nicolas Leviaux +33 (0)6 19 60 48 53
Julien Badé +33 (0)7 85 18 68 05
service.presse@ca-assurances.fr